

par conséquent j'aurais vécu six heures de plus à la fleur des bougies. Cette dernière manière de s'éclairer étant beaucoup plus coûteuse que la première, mon goût pour l'économie m'a conduit à me servir du peu d'arithmétique que j'ai pour quelques calculs sur cette matière; et je vous les envoie, Messieurs, en vous faisant observer que le grand mérite d'une invention est son utilité, et qu'une découverte dont on ne peut faire aucun usage, n'est bonne à rien.

Je prends pour base de mon calcul, la supposition qu'il y a cent mille familles à Paris, qui consomment chacune, pendant la durée de la nuit, et les unes dans les autres, une demi-livre de bougie ou de chandelle par heure. Je crois cette estimation modérée, car quoique quelques unes consomment moins, il y en a un grand nombre qui consomment beaucoup d'avantage. Maintenant je compte environ sept heures par jour pendant lesquelles nous sommes encore couchés, le soleil étant sur l'horizon: car il se lève pendant six mois entre six et huit heures avant midi, et nous nous éclairons environ sept heures dans les vingt-quatre, avec des bougies et des chandelles. Ces deux faits me fournissent les calculs suivants:

Les six mois du 20 mars au 20 septembre me donnent cent quatre-vingt-trois nuits. Je multiplie ce nombre par sept, pour avoir le nombre des heures pendant lesquelles nous brûlons de la bougie ou de la chandelle, et j'ai douze cents quatre-vingt-un. Ce nombre multiplié par cent mille, qui est celui des familles, donne cent vingt-huit millions, cent mille heures de consommation. A supposer comme je l'ai dit, une demi-livre de bougie ou de chandelle consommée par chaque heure dans chaque famille, on aura soixante-quatre millions, cinquante-mille livres pesant de cire ou de suif consommés à Paris, et si l'on estime la cire et le suif, l'un dans l'autre, au prix moyen de 30 sous la livre, on aura une dépense annuelle de 96,075,000 livres tournois, en cire et en suif; somme énorme! que la seule ville de Paris épargnerait en se servant, pendant les six mois d'été seulement, de la lumière du soleil, au lieu de celle des chandelles et des bougies; et voilà, Messieurs, la découverte que j'annonce et la réforme que je propose.

(A Continuer.)

Etablissement de Bonnetterie.

BLAIS & Cie.,

VIENNENT de recevoir par le vapeur St David UNE CAISSE de GANTS DE KID FRANÇAIS De la manufacture de GOUVIN & Cie. B. & Cie. est la seule maison à Québec qui vend cette qualité qui est supérieure à celle de tous les autres fabricants. Ils ont aussi ouvert une caisse de

CHEMISES DE FLANELLE

Pour la Pêche et les Voyages. Des patrons les plus choisis. BLAIS & Cie. Québec, 18 juillet 1866.

MEMOIRES

PAR P. A. DEGASPE, auteur des Anciens Canadiens à vendre chez MM. Garant et Trudelle, et à Ottawa chez l'Éditeur. GEO. E. DESBARATS. Québec, 18 juillet 1866.

Voyage de Plaisir.

MALBAIE
ET LA
RIVIERE-DU-LOUP.

LE SPLENDIDE VAPEUR NEUF



ST. GEORGE

(Capitaine Turgeon)

Laissera le QUAI ST. ANDRÉ, demain Samedi, à 3 h. P. M., pour une excursion de plaisir à la Malbaie et la Rivière-du-Loup. En revenant il laissera la Rivière-du-Loup à 6 h. dimanche soir et la Malbaie à 10 heures.

Billets pour le voyage:

Malbaie	\$3
Rivière-du-Loup	\$4

JULIEN CHABOT, Gérant

18 Juillet 1866.

PÈLERINAGE
SAINTE-ANNE DU NORD.

LE MAGNIFIQUE VAPEUR



ST. GEORGE

CAPITAINE TURGEON,

Laissera le Quai St. André pour Sainte-Anne du Nord JEUDI, le 26 du courant, à SIX h. A. M., et repartira après la Messe.

Il y aura trois ou quatre chaloupes pour débarquer les passagers.

Billets, 45 sous.

J. CHABOT, Gérant.

Succession de feu ANT. GODBOUT,
(de St. Laurent, Île d'Orléans.)

Les personnes ayant des réclamations contre cette succession ou ayant quelque affaire à régler avec cette dernière devront s'adresser à Madame ANTOINE GODBOUT, à St. Laurent (Île d'Orléans) ou à Québec au bureau des soussignés.

TESSIER & DELAGE, Notaires.

13 Juillet 1866.

Portraits à l'Huile.

PORTRAITS A L'HUILE!!

MM. Archambault et McCorkindale,

Désirant étendre cette branche importante de leur art, appellent l'attention de leurs nombreux amis et du public en général et les préviennent qu'ils se sont assurés les services de M. DYNES, peintre de portraits et de paysages, dont le mérite est bien connu dans tout le Canada.

Afin de donner au public, à des conditions faciles, une ressemblance belle et durable de leurs amis et de leurs parents; ils ont résolu de les vendre par versement de 1 piastre par semaine ou davantage au choix de l'acheteur.

Ceux qui voudront un portrait à l'huile, voudront bien passer à l'établissement où ils recevront toutes les informations nécessaires. N. B.—Nous pouvons copier et fournir une peinture à l'huile de toutes espèces de cartes de visite, embroyte ou daguerréotype, qu'elle qu'en soit la condition, avec toute la perfection désirable.

W. H. TAYLOR fera la collection.

13 Juillet 1866.



Voitures! Voitures!!

No. 79, Rue et faubourg St. Jean,

(Près de l'église.)

F. TRUDEL, informe ses amis et le public en général qu'il a constamment en mains des Voitures couvertes et non couvertes à vendre et à changer aux prix les plus réduits.

13 Juillet 1866.

Certificat.

J'ai examiné plusieurs échantillons (pris dans des fûts différents) d'un vin de Sicile appartenant à MM. N. S. HARDY et MARCOTTE, libraires, près de l'église de la Basse-Ville, et j'ai trouvé dans ces divers échantillons tous les éléments contenus dans les vins ordinaires; en conséquence, je puis le recommander comme vin de messe. Pour plus de garantie, l'auteur de ce certificat s'est réservé le droit de soumettre à l'analyse de nouveaux échantillons de ce même vin, quand bon lui semblera, durant l'espace de six mois.

Ce certificat n'aura de valeur que pour six mois et qu'autant qu'il sera exhibé par MM. HARDY et MARCOTTE, libraires. Il est défendu d'imprimer sur cartes, sous forme de circulaires, etc., la seule forme d'impression autorisée étant celle d'annonces dans les journaux.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 6 Juillet, 1866.

Véritable conservateur des Dents.

PHILODONTE

ODORANT

DU

DR. POURTIER, Chirurgien-Dentiste.

Préparation Hygiénique Scientifiquement Composée pour Purifier la Bouche, conserver les Gencives et les Dents.

A Vendre

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

Eusèbe Sénécal,

IMPRIMEUR ET EDITEUR DE LIVRES, JOURNAUX, ETC.

Rue Saint-Vincent, Montréal.

Les maisons d'éducation pourront obtenir la nouvelle méthode d'écriture théorique et pratique approuvée par le conseil de l'instruction publique du Bas-Canada, en envoyant leur commande à l'éditeur, Eusèbe Sénécal, ou à la librairie J. N. Duquet, le dépôt général à Québec.

E. La Rue et Cie.

IMPORTATEURS DE PIANOS, ORGUES ET HARMONIUMS.

Construits expressément pour le climat du Canada de la célèbre fabrique de

MM. SCHIEDMAYER, de Stuttgart.

La grande demande qui est faite de toutes les parties du monde à cet établissement de si haute renommée est telle qu'il lui est difficile de satisfaire tous ceux qui désirent obtenir de ses pianos; ce fait prouve combien on apprécie partout les qualités supérieures des pianos de Schiedmayer.

N. B.—Toujours en mains, et tous garantis, un assortiment complet de toute espèce d'instruments de musique.

Aussi instruments de seconde main pris en échange, conditions de vente faciles.

E. LA RUE ET CIE.,

24¹/₂ rue St. Jean, faubourg St. Jean. Québec, 15 juin 1866.

BLAIS ET CIE.

MARCHANDS IMPORTATEURS,

No. 22¹/₂, rue La Fabrique,

Vis-à-vis le marché de la Haute-Ville.

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS.

Le seul du genre en Canada.

Marchandises anglaises, françaises et allemandes, de goût, de fantaisie et d'utilité.

Comprenant un magnifique assortiment des plus variés, et dans le dernier goût en vêtements de dessous tels que: chemises, camisoles, caleçons, chaussettes, bas en soie, mérinos, laine, cotons, faux-cols, gants, etc., etc.

Bijouteries.

Aussi un magnifique assortiment de bijouteries pour Dames et Messieurs.

Parfumeries,

des premières maisons de France, d'Angleterre et des Etats-Unis.

MM. Blais et Cie., sollicitent humblement leurs amis et le public à aller visiter leur nouvel établissement.

15 juin 1866.

NOTICE.

Mr. Z. FORTIER, licensed Chemist and Druggist of the College of Physicians and Surgeons of Lower Canada, begs to inform the Physicians and the Public in general that he has opened a Drug Store in co-partnership with two medical gentlemen of this City, under the name and firm of Fortier & Co., at No. 18, Fabrique street (Mr. Giroux's old stand)—Where will be kept constantly on hand the best quality of drugs and chemicals.—From an experience of 12 years in the business Mr. Fortier hopes to secure a share of the patronage of the public and of the Medical Faculty in particular all drugs genuine as imported from England and France.

Medicines dispensed at all hours of the night and Sundays on the premises.

Z. FORTIER & Co.

Quebec, June 15th, 1866.—1m.

AVIS.

M. Z. FORTIER, licencié Pharmacien et Chimiste du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, informe les médecins et le public en général, qu'il a ouvert une Pharmacie sous les noms et raison de Fortier et Cie., au No. 18, rue la Fabrique, Québec, (dans la maison et devant occupée par M. Giroux), en société avec deux médecins de cette ville.

Il aura constamment en vente tous les produits chimiques et pharmaceutiques, qui sont employés soit en médecine, en Photographie ou dans les arts.

Il espère mériter l'encouragement du public en général et des médecins en particulier par son assiduité et son expérience de 12 ans dans cette profession, de même que par la pureté de ses drogues importées directement de Londres et de Paris.

Prescriptions remplies à toutes heures de la nuit et du dimanche.

Z. FORTIER & CIE.

Québec, 15 juin 1866.—1m.

John Lemesurier,

MARCHAND IMPORTATEUR EN GROS D'Épiceries, Liqueurs, Sucre, Melasse, Thé du Japon, Tabac et de tous les articles dont MM. les épiciers en détail peuvent avoir besoin.

MM. les marchands épiciers tant de la ville que de la campagne, trouveront de grands avantages en allant s'approvisionner à l'établissement de John Lemesurier; condition facile.

No. 33, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. 15 juin 1866.

P. Johnston.

Boulangier de pain de goût et de première qualité. On trouvera toujours à ce magasin un assortiment de pâtisseries, pain de qualité supérieure, biscuits de fantaisie, propres à satisfaire le goût même des personnes les plus difficiles.

15 juin 1866.—1m.

Cyr. Duquet,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

A l'ancien Poste, No. 1, rue La Fabrique,

Montres, Horloges, Bijouteries de toutes sortes, Boîtes à Musique et autres instruments seront réparés avec soin et garantis.

Livres Blancs.

Day Book, Cash Book, Journal, Ledger, en Louis, chelins et deniers et en Piastres et centes, en vente à la Librairie J. N. Duquet, à prix réduits.

Littérature Littérature.

Illustrée et non illustrées en vente à la librairie J. N. Duquet.

CRUCIFIX STATUETTES ET BÉNITIERS.

Une magnifique collection venant d'arriver et en vente à la librairie J. N. Duquet.

P. J. JOLICŒUR, avocat, Bureau, rue Donacou, Haute-Ville, Résidence Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, No. 334.

MONTAMBAULT & TASCHEREAU, Avocats, No. 29, Rue St. Louis, Québec. Pratique à Arthabaska, Beauce et Montmagny.

O. A. CASSEGRAIN, Avocat, Bureau et résidence, Rue Desjardins, No. 1, Haute-Ville.

JULES E. LARUE, Avocat, Elève Gradué de l'Université Laval, Bureau No. 12, Rue St. Louis, Haute-Ville.

GEO. W. COLFER, Avocat, No. 23, St. Lewis Street, Québec.

PANET, et HUOT, Notaires Publics, No. 5, Rue St. Louis, Haute-Ville.

J. B. C. HEBERT, et J. Anctil, Notaires Publics, coin des Rues St. Joseph et Casernes, Haute-Ville.

JOHN B. PARKIN, Notary Public, No. 23, St. Lewis Street, Québec.

ANDRÉ THIÉBERGE ET FILS, Marchands de fleur et de grains, Marché Champlain Québec. 15 juin 1866.—s.

THOS. BOURNIER, Sculpteur Ornementiste et Doreur, me St. Jean, No. 9, en dehors de la porte, Québec—Conditions, argent comptant. 15 juin 1866.

F. X. LEPAGE, marchand en gros et en détail, No. 14, rue de la Couronne. St. Roch—Draps, Casimires, Tweeds, Satins, Toiles Cotons, Soieries, etc., à des prix extrêmement réduits. 15 juin 1866.—s.

F. LAVOIE, Magasin de marchandises sèches à l'encoignure des rues du Pont et St. François, St. Roch, où l'on trouvera toujours en sus de son grand assortiment, des Harles faites pour toutes les saisons, tels que Blouses, Habits, Pantalons et Vestes faits d'étoffes les plus à la mode, et le tout coupé par un tailleur d'une grande expérience. 15 juin 1866.—s.

F. Coté, Dentiste.

Coin des rues St. Joseph et St. Anne, ST. ROCH.

M. COTÉ ayant étudié l'art du Chirurgien-Dentiste sous la surveillance de M. le Dr. Pourtier, chirurgien dentiste de Paris, qui a acquis une si haute renommée à Québec, ose compter ainsi sur la confiance du public et obtenir de lui une part de son patronage. 15 juin 1866.

J. J. Veldon,

CHIMISTE ET DRUGUISTE,

Importateur de médecines brevetées, Parfumeries, articles de fantaisie et de toilette, de graines de jardins, de fleurs et de champs. No. 50, rue St. Joseph, St. Roch. 15 juin 1866.—1m.

Maison Française.

Spécialités de Produits Français, Rue et Faubourg St. Jean, No. 32 et 32¹/₂, Québec.

MICHEL, père et Fils.

Médailles de 1ère classe aux Expositions de Rennes 1854; de Laval 1857;—Agriculture du Mans 1857;—Industrielle du Mans 1857.

M. MICHEL, père et fils, ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'ouvrir un magasin dans lequel ils auront constamment et spécialement des produits français.

On trouvera à leur Magasin:

Un assortiment complet des Vins des Meilleures Récoltes de France, de Sicile, d'Espagne et de Portugal.

Un assortiment de Spiritueux et Liqueurs tels que Cognac, Eau-de-Vie, Old-Tom, Gin, Whisky, Rhum de la Jamaïque, Absinthe Suisse, Kirchen-Wasser, Vermouth, Curaçao, Chartreuse, Raspail, etc., etc.

De la Liqueur Anti-Cholérique, Curative et Préservative. Des Conserves Alimentaires et autres comestibles. Des Articles de fantaisie et autres. Des Appareils de Chauffage et de Ventilation, Brevetés.

Les meilleurs de tous ceux connus jusqu'à ce jour tels que: calorifères à air chaud, à feu chaud, à la vapeur, fourneaux de cuisines d'été et d'hiver, Usines à fabriquer le gaz, chez soi pour grands et petits établissements, etc., etc.

M. Michel, père et fils, ayant fait venir leurs vins et cognac directement des vignobles et leurs liqueurs des distillateurs les plus en renom, peuvent le vendre purs, et ces liquides peuvent être pris sans danger par les malades et les convalescents.

Toutes ces marchandises seront vendues à des PRIX TRÈS MODÉRÉS et au comptant. 16 juin 1866.